



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



Les objectifs du SNU

4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté

Transmettre
un socle
républicain

Renforcer
la cohésion
nationale

Développer
une culture
de l'engagement

Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle

Le SNU est cette année encore ouvert aux jeunes volontaires seulement. Il ne sera généralisé que dans les années à venir. Voici en quoi consiste le SNU pour les jeunes qui souhaitent le faire.

3 ÉTAPES CLÉS

1

Séjour de cohésion obligatoire

- ✓ 2 semaines dans une brigade de 200 jeunes
- ✓ dans un autre département
- ✓ l'année qui suit la classe de 3^e

2

Mission d'intérêt général obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ près de chez soi
- ✓ dans l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

- ✓ 3 mois minimum
- ✓ dans le département de son choix
- ✓ entre 16 et 25 ans

Les contenus du séjour de cohésion

7 THÉMATIQUES

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
- 2 Autonomie, promotion de la santé, connaissance des services publics et accès aux droits
- 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- + Point d'étape sur les compétences et l'orientation
- 4 Culture et patrimoine
- 5 Découverte de l'engagement
- 6 Défense, sécurité et résilience nationales
- 7 Développement durable et transition écologique et solidaire

Inscription des volontaires : du 03 février au 03 avril 2020

Séjour : 22 juin au 3 juillet 2020

Nombre de places disponibles pour les lycéens volontaires selon les départements

- **AIN** : 300 volontaires
- **LOIRE** : 450 volontaires
- **RHONE** : 750 volontaires

Si tu es volontaire, tu seras reçu dans un autre département.

Des jeunes issus d'autres départements viendront dans les sites suivants :

- **AIN** : 200 volontaires / Chalet Louis Marchand, Lelex
- **LOIRE** : 180 et 150 volontaires sur deux sites / La Joie de vivre, Verrières et lycée agricole de Roanne Chervé au Perreux
- **RHONE** : 200 volontaires / lycée professionnel François Rabelais, Dardilly

Puis-je participer?

- Tu es en 2^{nde} ? Tu fais partie des élèves invités à s'inscrire.

Que faire si tu es intéressé?

- Tu t'inscris sur le site snu.gouv.fr entre le **entre le 3 février et le 3 avril 2020**
- Tu pourras te rendre à la réunion qui sera organisée par l'Inspection académique après les vacances d'hiver dans un des lycées du secteur. La date et le lieu de cette réunion seront communiqués prochainement.



snu.gouv.fr

